

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

Matricule : **4829** Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

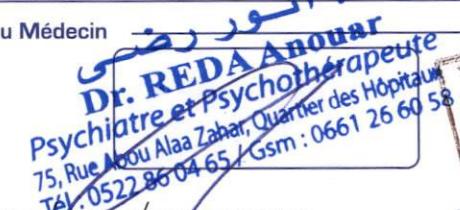
Nom & Prénom : **MARIKH Ahmed**

Date de naissance : **26-04-1983**

Adresse : **50 Léonard de Vinci - Abdelmoumen**

Tél. : **0674.153839** Total des frais engagés : **930.30 Dhs**

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **04.06.2023** Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

MARIKH Latifa

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/11/23	G		400,00	Dr. REDA ABBAS Psychiatre et Psychothérapeute 75, Rue Abou Alazzahar, Quartier des Hôpitaux Tél. 0522 86 04 65 / GSM : 0661 26 60 58

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Laboratoire	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE WATO Cachet du Pharmacien ou du Laboratoire 153, Rue Habacha (Bd Day Ould Sidi Baba) Bd Ghettaf - Casablanca INPE: 092078385	20/11/23	PHARMACIE WATO 153, Rue Habacha Bd Day Ould Sidi Baba, Bd Ghettaf - Casablanca 530,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

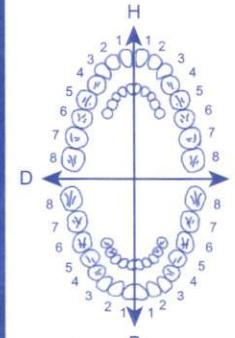
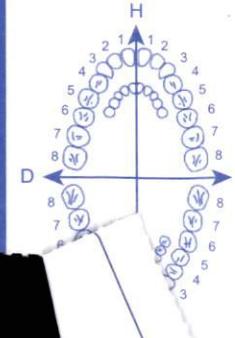
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G 00000000 B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Les données de l'Horloge

CACHET ATTESTANT LE DEVIS



- Psychothérapeute
- Sexologue
- Addictologue
- Psychogériatre

• معالج نفسي، العلاج المعرفي السلوكي
• أخصائي في علم الجنس
• أخصائي في علاج الإدمان
• أخصائي في الطب النفسي للمسنين

Ordonnance

Casablanca le,

28/11/23

Rash KR Ptfi

PHARMACIE WAIC
153, Rue Habacha
(Bd Day Ould Sidi Baba,
verb Ghellat - Casablanca
Tél: 0522 25 16 07
Fax: 0522 25 16 07

32848
29/11/23

71140x3
y Dewaxt dg

1 -

P.P.O : 119 D
Lot :
DS01/23 01/26

119,00

21 D-8then

99,00x2

y Ac.2

= 530,30

د. أ.نور رضي
Dr. REDA Anouar
Psychiatre et Psychothérapeute
Rue Abou Alaa Zahar, Quartier des Hôpitaux
Tél : 0522 86 04 65 / GSM : 0661 26 60 58

Dr. A. REDA
PHARMACIE WAIC
153, Rue Habacha
(Bd Day Ould Sidi Baba,
verb Ghellat - Casablanca

Le 6 Janv -

09/01/24

